

# CLUB DE SOCCER SBDL

## INFORMATIONS GÉNÉRALES



### PÉRIODE D'INSCRIPTION

- Début des inscriptions : Lundi 28 février
- Fin des inscriptions : Lundi 14 mars
- Inscription en ligne via la plateforme **PTS-INSCRIPTION**
  - Plateforme fonctionnelle uniquement à partir du 1<sup>er</sup> jour du début des inscriptions.
  - Pour y accéder, cliquez sur l'onglet « **INSCRIPTION** » de notre site internet.
  - Consultez les « **DIRECTIVES – INSCRIPTION EN LIGNE** » avant de procéder à votre inscription.
  - Assurez-vous svp de lire attentivement toutes les consignes.
- Si votre situation ne permet pas l'inscription en ligne, contactez-nous à [info@soccersbdl.com](mailto:info@soccersbdl.com)
- En cas de problème avec notre site Internet, utilisez le lien suivant pour accéder à la plateforme d'inscription :

<https://secure.tsisports.ca/registrariat/inscriptions/default.aspx?club=4450028445>

### CATÉGORIES

L'enfant doit avoir un minimum d'âge de 4 ans **dans l'année 2022** pour pouvoir s'inscrire.

Les catégories sont divisées de la façon suivante (selon l'année de naissance)

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
u4	u5	u6	u7	u8	u9	u10	u11	u12	u13	u14

## ACTIVITÉS

- La liste détaillée des activités offertes par le Club est disponible sous l'onglet « **INFO PARENT** » et « **ACTIVITÉS PAR CATÉGORIE** » de notre site web.
- Équipes de ligue **LD** = 2 activités / semaine  
(CDC + Match versus autre Clubs de la région)
  - Les joueurs de la ligue (LD) devront obligatoirement participer à un festival au mois de mai dans le but de valider l'inscription des équipes de la ligue dans les bonnes divisions.
  - À la suite du festival (Évaluation des équipes), le Club procédera officiellement à l'inscription des équipes pour le reste de la saison. (Possibilité pour le Club de déplacer une équipe à un niveau différent de celui précédemment sélectionné, de retirer une équipe, ajouter ou retirer des joueurs...)
  - Les joueurs évoluant dans une équipe de ligue (LD) seront évalués en fonction de leur intérêt, motivation et habiletés techniques individuelles et collectives.
- Équipes de ligue **LSQM** (U13 – U14) = 2 activités / semaine  
(CDC + Match versus autre Clubs de la région)
  - Les joueurs évoluant dans une équipe de ligue (LSQM) seront évalués en fonction de leur intérêt, motivation et habiletés techniques individuelles et collectives.
- Équipes locales de catégorie U9 à U12 = 2 activités / semaine  
(CDC + Match local).
- Équipes locales de catégorie U4 à U8 = 1 activité / semaine  
(CDC incluant Mini-match).

## TARIFICATION

- Les frais d'inscription varient en fonction de l'âge et du nombre d'activité par semaine.
- Les frais d'affiliation ne sont pas les mêmes d'une catégorie à une autre.
- Des frais additionnels sont chargés aux jeunes évoluant dans une ligue LD ou LSQM afin de couvrir les frais de ligue.
- Les frais pour chacune des activités offertes par le Club sont indiqués dans l'onglet « **ACTIVITÉ PAR CATÉGORIE** ».
- Le Club dispose d'une tarification familiale pour les joueurs de catégorie U4 à U18.
  - 1<sup>er</sup> enfant = Tarif régulier
  - 2<sup>ième</sup> enfant = Rabais 10\$
  - 3<sup>ième</sup> enfant = Rabais 20\$
  - 4<sup>ième</sup> enfant = Rabais 30\$

## PAIEMENT

Lors de votre inscription en ligne, il vous est possible d'effectuer votre paiement par la sélection « carte de crédit ou chèque ».

Pour l'option payer par « chèque » (Inclus paiement comptant)

- Sélectionnez le paiement par « chèque » lors de l'inscription en ligne;
- Imprimez le bordereau d'affiliation (Obligatoire – Façon pour nous d'associer le paiement à l'inscription);
- Paiement doit être fait en un seul versement;
- Chèque doit être postdaté au 15 avril 2022 et libellé à l'ordre « **Club de soccer SBDL** »;
- Postez le bordereau d'affiliation avec votre paiement à l'adresse suivante :  
**Club de soccer SBDL**  
**C.P. 1026, Ste-Brigitte-de-Laval, QC, G0A 3K0**

## CHÈQUE SANS PROVISION

- Une pénalité de 15\$ sera exigée par chèque sans provision et le paiement de l'inscription sera alors exigé en argent;
- Refus de participation à l'activité si le paiement est non complété.

## REMBOURSEMENT / ANNULATION

- Le remboursement à une activité ne sera accordé que s'il y a annulation de l'activité par le Club de soccer SBDL ou pour raison majeure;
- Toute demande de remboursement pour raison majeure (déménagement, maladie, etc.) doit se faire par écrit (courriel) avant le début des activités;
- Pour toute demande de remboursement après le début des activités, le Club retiendra la somme de 15\$ pour frais d'administration.

## HORAIRE / CALENDRIER

Toutes les équipes du Club auront une pause au cours de la saison.

- Catégories U4 à U18 (Local, LD et LSQM) = Pause du 18 et 31 juillet.
- Catégorie Sénior (Local et D3) = Pause du 7 et 14 juillet.

Un calendrier de match et de CDC (incluant dates, heures et terrain) sera transmis aux joueurs des ligues LD et LSQM lorsque le calendrier final de match sera émis par l'ARSQ.

Un calendrier de match et CDC sera également transmis aux joueurs des équipes locales U9 à U12 lorsque le calendrier final des ligues LD et LSQM sera émis par l'ARSQ.

**Prendre note que le Club de soccer SBDL se réserve le droit d'apporter des changements à l'horaire suggéré lors de la période d'inscription.**

## UNIFORME / ÉQUIPEMENT / BOUTIQUE EN LIGNE

- Un chandail d'équipe est distribué à tous les joueurs en début de saison.
  - Un dépôt de 20\$ pour les joueurs U4 – U18 doit être payé en surplus des frais réguliers lors de l'inscription;
  - Le dépôt est remis en fin de saison sur remise du chandail en bon état.
- Un ballon est remis à chaque joueur en début de saison.
  - Le ballon demeure la propriété du joueur;
  - Le joueur a la **responsabilité** de se présenter en tout temps aux activités du Club SBDL **avec son ballon**;
  - **Aucun nom** ne doit être inscrit sur le ballon pendant la saison.  
(Merci de respecter cette consigne)
- Chaque joueur doit s'équiper de protège-tibias et de soulier à crampons.
- De préférence, chaque joueur doit porter un short et des bas noirs
- **Aucun** port de **bijoux** et de **casquette**. Seules les **lunettes de sport** sont acceptées et seulement si elles ne représentent aucun danger tant pour le joueur qui les porte que pour les autres joueurs. Des lunettes composées de matériaux tels que le métal ou la vitre ne sont pas acceptées. Un joueur ou une joueuse désirant porter tout de même ses lunettes correctrices peut jouer en portant une **lunette de protection** par-dessus ses lunettes correctrices.
- En collaboration avec notre fournisseur officiel « **Sports Contact** », il vous est possible d'acheter des vêtements en ligne dont une portion du montant de l'achat sera remise au Club SBDL. Vous pouvez accéder au lien de la boutique en ligne en consultant l'onglet « **BOUTIQUE EN LIGNE** » de notre site web.

## IMPLICATION BÉNÉVOLE

Le fonctionnement du Club SBDL repose essentiellement sur l'implication de nombreux parents bénévoles.

- Le Club se donne comme objectif d'avoir un minimum de 2 parents bénévoles par équipe.
  - Besoin important pour les catégories U4 à U6.
  - Il n'est pas obligatoire d'avoir de l'expérience pour s'impliquer en tant qu'entraîneur bénévole.
  - Possibilité de suivre une formation dispensée par l'ARSQ et payée par le Club de soccer SBDL et soutien technique offert par le Club de soccer SBDL
- Advenant le cas où les bénévoles ne sont pas en nombre suffisant pour certaines équipes, le Club se garde le droit d'annuler la catégorie.

Le Club n'a jamais eu à annuler d'activités par manque de bénévoles.

**N'hésitez pas à vous impliquer, contactez-nous à [info@soccersbd.com](mailto:info@soccersbd.com)**

## **ANNULATION D'ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LA TEMPÉRATURE**

- Majoritairement, l'annulation d'activité est en cas d'orage seulement. Il revient au responsable de plateau de prendre la décision d'annuler l'activité. Nous ne pouvons ajouter trop de paramètres afin de ne rendre la décision trop floue. Ne pas oublier que lors d'une même soirée, la météo peut être très changeante, assez rapidement;
- De façon générale, la décision est prise au terrain et aucun courriel n'est acheminé aux participants pour aviser d'une annulation à moins qu'il ne soit évident, bien avant le début des activités, que la température ne sera pas coopérative afin de permettre le déroulement sécuritaire de l'activité;
- Lors de période de chaleur intense, des pauses d'eau plus fréquentes sont ajoutées aux entraînements et matchs. Il n'est pas impossible, mais plutôt rare, que les activités soient annulées en raison de la chaleur. Aucune casquette n'est permise sur le terrain en tout temps, et ce même en période de chaleur intense;
- Il est de la responsabilité des parents d'exercer leur rôle de « parent » de leur propre enfant en cas de conditions qu'ils jugent inadéquates pour leur enfant et d'agir en conséquence. Il est également de leur responsabilité d'habiller leur enfant de façon adéquate en tenant compte des conditions météorologiques;
- Les parents ont le droit de quitter le terrain avec leur enfant s'ils jugent qu'il fait trop froid ou que la pluie est trop intense pour leur enfant, et ce, sans jamais entraîner de jugement ou de conséquence de la part de notre équipe d'entraîneurs bénévoles et d'arbitres;
- Les bénévoles demeurent sur le terrain pour tous ceux qui désirent poursuivre l'activité, et libre à ceux qui voulant quitter de le faire. La responsabilité est donc parentale, et l'offre de pratiquer demeure pour toute la durée du cours pour ceux qui jugeant qu'ils peuvent poursuivre.

**BONNE SAISON!**

**CLUB DE SOCCER SBDL**